

# Les "poussins" à J+S

Autor(en): **Jeannotat, Yves**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport**

Band (Jahr): **50 (1993)**

Heft 11

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Les «poussins» à J+S

Yves Jeannotat

Réservée jusqu'à présent aux jeunes (garçons et filles) de 14 à 20 ans, la participation à Jeunesse + Sport (J+S) va être élargie. Le chemin a été long pour en arriver là. Comme c'est toujours le cas en pareilles circonstances dans un pays aussi foncièrement démocratique que le nôtre, il a d'abord fallu suivre le long itinéraire politique imposé par toute modification, si petite soit-elle, d'une loi en vigueur. On éprouve d'ailleurs une certaine jouissance à le suivre, chaque étape nous rapprochant d'un cran de l'objectif convoité à savoir, en l'occurrence, abaisser de 14 à 10 ans l'âge de participation à J+S. Les raisons profondes qui ont motivé cette initiative ont été suffisamment présentées dans cette revue pour que je n'y revienne pas.

A l'heure qu'il est, les Chambres fédérales s'étant prononcées favorablement, le succès de la requête est pour ainsi dire acquis. Après modification en conséquence de l'article de loi concerné et compte tenu du délai référendaire, la nouvelle disposition pourrait, si tout va bien, entrer en vigueur dans le courant de l'été 1994. C'est demain!

\*

Intervenant à plusieurs reprises, dans le cadre de ces colonnes, pour lutter contre l'entraînement intensif précoce condamnable pratiquement sans réserve, j'ai pu laisser croire – on me l'a fait remarquer – par l'ardeur de mes propos, que le sport n'était pas foncièrement bon pour la jeunesse. Il n'en est rien, bien sûr et, en principe, toutes celles et tous ceux qui m'ont lu avec attention l'ont compris. Mais, faut-il le rappeler, il suffit d'un fruit pourri pour contaminer l'ensemble de la récolte. Donc, s'engager de face pour qu'une fin soit mise au plus tôt à cette forme de torture que l'on fait subir à tant d'enfants pour en amener un, deux peut-être sur le plateau des vedettes, c'est aussi prendre parti pour le bonheur et la sécurité des «poussins» qui vont bientôt être accueillis au sein de J+S.

\*

Cela dit, au terme d'un parcours politique brillant, la balle est à nouveau et pleinement dans les mains des responsables (fédéraux et cantonaux) de Jeu-

nesse + Sport. Et leur tâche va être d'autant plus noble, mais aussi d'autant plus périlleuse que ce sont, dès lors, des enfants qui vont entrer en jeu, amenant avec eux ces multiples éléments plus ou moins concrets, plus ou moins abstraits, souvent invisibles, qui les relient à la famille, au groupe non structuré (copains du coin), à l'école, à d'autres domaines de découverte et d'apprentissage également, tout aussi dignes d'attention que le sport...

La mission devant laquelle se trouve J+S est donc d'autant plus grande, mais aussi d'autant plus complexe, qu'il s'agira maintenant, pour cette institution fédérale réputée, de répondre par «oui» à toutes les questions qui vont tomber en cascade des milieux directement et indirectement concernés:

**Aux parents:** *Oui! Votre enfant sera en mains sûres! Le sport qui va lui être offert ne perturbera en rien son instinct du jeu. Par contre, des conditions et des possibilités lui seront offertes qu'il ne trouverait, sans J+S, ni à l'école, ni dans*

*son quartier. Tout a été prévu pour que, tel qu'il lui sera proposé, le sport soit, pour lui, une source de plaisir, de découverte, de prise de conscience...*

**Au club:** *Oui! J+S tentera de donner à l'enfant ce dont l'école ne peut que lui parler: une entrée pratique dans la spécialité sportive que vous représentez, une initiation susceptible de la lui faire aimer, de quoi faire de lui, donc, un pratiquant régulier et, ce que vous recherchez et espérez sans doute, un futur membre auquel, prenant à votre tour pleinement le relais de J+S, vous offrirez alors vos services spécialisés...*

**A l'école:** *Oui! Le sport que l'enfant va découvrir, apprendre et pratiquer à J+S, en dehors de l'école, durant son temps libre, lui sera présenté comme un jeu – ce qu'il est vraiment – issu de l'éducation physique. De l'école, il apportera de quoi valoriser son entrée à J+S; de J+S, il emportera à l'école une expérience pratique enrichissante et utile peut-être, même, à la leçon de «gym»...*

**Au moniteur:** *Oui! J+S s'est donné les moyens de te former de telle sorte à rassurer les parents, les maîtres d'éducation physique et les entraîneurs de clubs...*

**Et à moi?** *Oui! Tout comme il le fait de l'entraînement intensif, J+S repoussera toute idée de spécialisation précoce... ■*

